



# Revue de presse

N° 18 - vendredi 18 octobre 2013

## SOMMAIRE



Ministère, un budget pas amer

9 octobre 2013



Le Calvados se met en selle avec Equi'days

10 octobre 2013



Garçons-Filles mode d'emploi

11 octobre 2013



Sport : une nouvelle taxe en vue pour les chaînes de Télévision

14 octobre 2013



Eperon : Lecomte écrit à Le Foll

15 octobre 2013



Dubourg : nouveau DTN

16 octobre 2013



Devenir copropriétaire d'une écurie de course pour 120 euros

16 octobre 2013



Sébastien Mourier, champion de France d'attelage

16 octobre 2013



Saut d'Obstacles : Michel Robert tire sa révérence

16 octobre 2013



FFE - Thierry Pomel, une expertise pluridisciplinaire

17 octobre 2013



Michel Robert arrête

17 octobre 2013



Michel Robert prend sa retraite

17 octobre 2013



Des rires et des questions

Automne 2013



**GENERALI**  
Solutions d'assurances



PAGHD



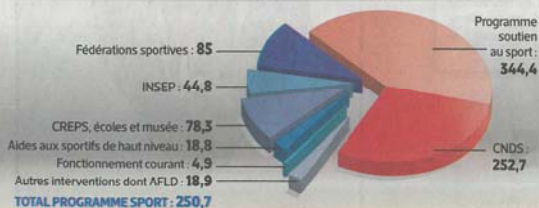


# Ministère, un budget pas amer

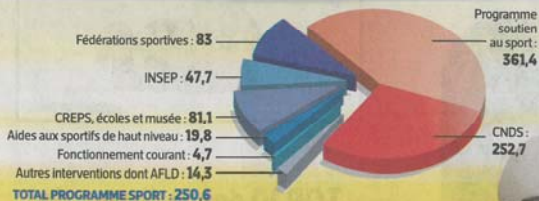
Valérie Fourneyron présente aujourd'hui le budget 2014 de son ministère. Le sport échappe aux coupes franches et joue la stabilité.

**Le budget du ministère des Sports** (en millions d'euros)

**2013 TOTAL POLITIQUES SPORTIVES : 847,9**



**2014 TOTAL POLITIQUES SPORTIVES : 864,7**



**Évolution du budget Programme Sport** (depuis cinq ans en millions d'euros)



## PAS TOUCHE AU FNDS

Avec 252,7 millions d'euros de recettes annuelles (prélèvements sur les mises de la FDJ, les paris sportifs et la vente des droits télé), le Fonds national de développement du sport (FNDS) reste le principal financier du sport pour tous.

Mais un argentier endetté puisque, en 2012, les engagements pris et non financés représentaient 500 millions d'euros. Le ministère souligne avoir réduit la facture de 48 millions d'euros cette année. C'est le FNDS qui versera par exemple les 160 millions promis aux dix stades qui accueilleront l'Euro 2016, une fois les dossiers de Lens et de Paris finalisés. Désormais, les équipes de Valérie Fourneyron souhaitent s'atteler à la révision des critères d'attribution, en adéquation avec la « vocation d'origine » de l'établissement. À savoir le sport pour tous les publics et dans les territoires qui en ont le plus besoin. Si la ministre a annoncé sa volonté d'augmenter la taxe Buffet (5 % sur la vente des droits télé, en particulier du foot), en demandant notamment aux organisateurs de compétitions internationales situées en France de payer, rien n'est prévu en 2014.

RACHEL PRETTI  
(avec P.-E.M.)

**À L'HEURE** des restrictions budgétaires, la ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative peut souffler. Pas besoin de serrer encore la ceinture d'un cran en 2014. Avec 250,6 millions d'euros, le budget du programme sport reste quasi identique à celui de l'année précédente, à cent mille euros près. Le sport avait déjà trinqué en 2013, son enveloppe ayant subi une baisse de 5 % par rapport à 2012 (le budget était alors de 268 millions d'euros). Un effort « qui ne sera pas redemandé en 2014 et 2015 », avait annoncé Valérie Fourneyron le 2 octobre 2012, lors de la présentation du précédent budget. Promesse tenue un an plus tard. Dans le jargon ministériel, on

parle d'une « sanctuarisation » des sports. Ou comment récompenser le ministère pour service rendu au plan de redressement solidaire des finances publiques.

« On ne peut pas piumer un œuf, tacite David Douillet, ministre en poste de septembre 2011 à mai 2012. Le sort des sports s'est joué au moment de la prise de fonction de M<sup>me</sup> Fourneyron. Elle s'est fait piquer son budget purement et simplement. À mon époque, on était au ras des pâquerettes, ça signifie donc qu'on a tapé dans des budgets essentiels. » Il n'empêche que, dès son arrivée, la nouvelle ministre n'avait pas tardé à dénoncer un héritage négatif avec un trou de 50 millions d'euros. Et Valérie Fourneyron

avait dû par exemple racier les fonds de tiroirs pour financer les primes des athlètes titrés aux Jeux de Londres, qui n'avaient pas été budgétés. Un « oubli » de son prédécesseur chiffré à 5 millions d'euros.

### DOTATION INCHANGÉE POUR L'AFLD

Cette année, et c'est une nouveauté, le ministère a réservé 1 million d'euros pour les futurs médaillés olympiques et paralympiques des Jeux d'hiver de Sochi (7-23 février ; 7-16 mars). Un décret est d'ailleurs en cours de signature afin d'institutionnaliser les primes des champions olympiques et de fixer à 15 % le prélèvement fiscal pour ceux qui ne résident pas en France. Le mil-

lion réservé aux futurs médaillés fait ainsi passer à 19,8 millions d'euros le poste aide aux sportifs de haut niveau, qui comprend également l'aide à l'insertion professionnelle (10,8 M€) et la retraite des sportifs de haut niveau (6,1 M€).

Autres gagnants du programme sport : les établissements tels les dix-sept CREPS (centres régionaux d'éducation populaire et de sport) et les trois écoles nationales (voile, sports de montagne et équitation), ainsi que l'INSEP. L'institut national du sport de l'expertise et de la performance voit son enveloppe augmenter de 2,9 millions d'euros pour financer notamment ses travaux d'aménagement et la reconstruction de la piscine olympi-

que. Pour les établissements dépendants du ministère, l'augmentation des crédits est identique puisqu'elle atteint 2,8 millions d'euros par rapport à cette année. Dans le prochain budget, le ministère a par ailleurs décidé de ne pas toucher à la dotation (7,8 M€) de l'AFLD (Agence française de lutte contre le dopage) ni à l'enveloppe destinée à l'AMA (Agence mondiale antidopage). Quant aux fédérations, principales bénéficiaires des crédits du ministère, elles seront moins pénalisées en 2014. Après avoir subi une coupe budgétaire de 6 % entre 2012 et 2013, elles ne perdront que 2 millions en 2014, avec une enveloppe de 85 millions d'euros. En théorie tout au moins, car la baisse réelle ne

sera que de 400 000 euros. En 2013, en effet, le ministère de l'Économie et des Finances avait demandé à son homologue des sports de faire un effort supplémentaire et procédé à un « surgel » de 1,6 million d'euros. Qui sera recrédité cette saison. Les Fédérations n'avaient donc reçu que 83,4 M€ l'année dernière. La philosophie, elle, ne change pas : les fédérations les plus riches – foot, rugby, tennis – sont mises à contribution (environ – 30 % des crédits contre – 3 % pour les petites) et le ministère ne touche pas aux fédérations olympiques qui préparent les Jeux d'hiver de Sochi. Une priorité clairement chiffrée.

## Le Calvados se met en selle avec Equi'Days



**Du 11 au 27 octobre, le département se mobilise autour de la filière équine qui compte ici 2300 élevages et 19.000 chevaux.**PUBLICITÉ

La fête met en scène patrimoine et paysages du département normand à travers de nombreuses initiatives qui sont autant de manière d'en découvrir la diversité. Entre autres, de nombreuses randonnées comme celle organisée à cheval dans les petits villages du Livarot en Pays d'Auge, au départ du château du Kinnor (dimanche 13 octobre accueil dès 8h30, visite du château à 11 heures et 15h30. Accès libre. Tél.: 02 31 63 47 39).

On pourra aussi opter pour *La chevauchée de Guillaume*, un parcours équestre de deux jours sur les pas de Guillaume le Conquérant dans le Bessin, au départ de Gefosse-Fontenay avec une première étape à Colleville-sur-mer (samedi 12 et dimanche 13. 240 €les deux jours y compris la monture, l'hébergement et la restauration. Tél.: 06 86 72 90 59).

C'est encore à une découverte du pays de Falaise autrement appelé la «Suisse normande» que convie le Centre de tourisme équestre de la Cour Anteol qui durant les **Equi'Days** organise chaque dimanche de 9h30 à 18 heures une balade (15 circuits différents) ouverte aux amateurs maîtrisant les trois allures en extérieur (71 € Tél.: 06 18 09 92 02).

Les cavaliers, mais également leurs compagnons d'escapade seront concernés par cette sortie en attelage de la Saint-Hubert (samedi 12 octobre et dimanche 13 octobre de 8h30 à 17 heures) où tout le monde pourra prendre place dans les voitures hippomobiles (10 € tél.: 06 82 76 06 18.).Enfin, ceux qui préfèrent aux étriers le plancher des vaches ne sont pas oubliés avec une promenade pédestre sur le chemin de 15 haras (circuit de 13 km) autour de la commune de Bellou, un des plus beaux villages du Pays d'Auge (dimanche 13 octobre à 9h30, rendez-vous sur le parking de la mairie de Bellou. 3 € Tél.: 07 61 63 14 14).

Equi'Days, ce sont aussi de multiples animations, comme la seconde édition du trophée Marcel Proust sur l'hippodrome de Cabourg (samedi 12 octobre de 11h30 à 16 heures), des visites rares comme celle du CIRALE, un centre d'imagerie au top européen des technologies vétérinaires (jeudi 24 octobre à 14 heures. Inscription obligatoire au 02 31 27 85 56) et nombre de spectacles équestres. Le plus important est le premier, donné au cours du week-end inaugural et intitulé *Les plaisirs de l'île enchantée*, référence aux grandes fêtes du château de Versailles. Il entraîne dans son sillage festif et musical cascadeurs, danseurs et dresseurs (samedi 12 octobre à 20h15 au pôle international du Cheval à Saint-Arnoult, entrée 20 € gratuit pour les moins de 6 ans). *Programme complet sur*[www.equidays-calvados.com](http://www.equidays-calvados.com).

*Renseignements: Calvados Tourisme tél.: 02 31 27 90 30 et*[www.calvados-tourisme.com](http://www.calvados-tourisme.com)

Retrouvez aussi l'article sur : <http://www.lefigaro.fr/>



Jeux d'imitation pour les filles. La preuve avec Chloé, 5 ans, appliquée ici à reproduire les gestes de la parfaite maman.



Jeux d'action pour les garçons. C'est ce que démontre Adrien, qui, à 5 ans, se rêve architecte ou footballeur.

FRANCK PRIGNET POUR LE FIGARO MAGAZINE

# GARÇONS-FILLES

## mode d'emploi

**ZOOM** Pour sa 7<sup>e</sup> édition, Kidexpo met en lumière les différences profondes qui perdurent entre les deux sexes dans le choix de leurs jeux et de leurs activités. Enquête.

PAR CLARA GÉLIOT

Ce matin d'automne, dans la cour d'une école maternelle du XV<sup>e</sup> arrondissement de Paris, il suffit d'observer les bambins pour constater que les deux sexes ne se distinguent pas seulement par leurs différences morphologiques. A première vue, l'énergie des garçons qui courent, sautent et lancent des objets à tout-va contraste avec celle des filles, lancées, elles, dans de grandes conversations. Chez Adrien et Chloé, jumeaux dizygotes de 5 ans, même constat : leur chambre commune a beau être un terrain de jeux « pour tous », l'un et l'autre optent naturellement pour des jouets différents. Penché sur sa boîte de Lego, le premier s'embarque dans la construction d'une « tour pistolet » pendant que la seconde s'enquiert du bien-être de son poupon. Les époques changent, les mœurs demeurent.

C'est sur cette question de société que les organisateurs de Kidexpo se sont penchés pour préparer la 7<sup>e</sup> édition de ce grand rendez-vous annuel des familles. « Qui sont les garçons et les filles d'aujourd'hui ? Qu'est-ce qui les rapproche et les distingue ? » La démarche n'est pas politique. Elle est née du constat établi par une récente étude portant sur les rêves, les valeurs et les activités plébiscitées par chaque sexe. On y découvre que les filles, qui se définissent plutôt « *timides, soignées et studieuses* » et rêvent d'« *une famille heureuse, aider les autres et être bien dans (leur) peau* », favorisent toujours, au rayon des jouets, poupées, peluches ou loisirs manuels et créatifs. Les garçons, qui se voient avant tout « *blagueurs et sportifs* » et veulent « *réussir dans le travail, devenir riches et célèbres* », raffolent de véhicules miniatures et de cartes ou de jeux à collectionner. Pour autant, ils ont des centres d'intérêt communs. Et, selon les résultats de la même enquête, les nouvelles technologies auraient tendance à estomper les différences d'intérêt entre ...



FRANCK PRIGNET POUR LE FIGARO MAGAZINE

## La tablette tactile : nouvelle star des jeux

... les deux sexes. De quoi marquer une troisième voie entre les « pratiques des garçons » et les « pratiques des filles » : celle de la personnalisation. « Cette voie est illustrée en particulier par les tablettes tactiles pour enfants, apparues véritablement il y a deux ans dans les rayons jeux et stars de Noël dernier dès le plus jeune âge (500 000 tablettes vendues l'année dernière et une estimation à 1 million pour 2013, ndlr). Rarement "générées" en apparence, elles limitent le rappel au sexe à la couleur extérieure et offrent à la base le même univers à chaque enfant. Ensuite, celui-ci est invité à y créer son propre environnement, à partir d'une palette de choix d'applications qui ne sont que la traduction de ses goûts spécifiques », explique Isabelle Mazarguil, dirigeante de l'institut Junior & Co et fondatrice d'Approuvé par les familles, premier label multi-univers dont la vocation est de récompenser les meilleurs produits testés et approuvés par un jury de consommateurs, parents et enfants.

Pour répondre à ce phénomène récent, Kidexpo inaugurer cette année Digital

Kids, un espace réservé pour découvrir et tester en avant-première toutes les nouveautés numériques et high-tech de Noël : jeux vidéo, tablettes, applications numériques. Un stand qui devrait faire le bonheur de Gaston, 8 ans, dont la nouvelle passion s'appelle Skylanders, un jeu vidéo avec ex-

### Kidexpo : la fiche pratique

Une centaine d'ateliers gratuits attendent les enfants et leurs parents Porte de Versailles, à Paris (XV<sup>e</sup>), pendant la première semaine des vacances de la Toussaint, pour la 7<sup>e</sup> édition de Kidexpo. Ce grand rendez-vous dédié à nos petits redouble d'animations pédagogiques et ludiques regroupées en villages



thématiques. Parmi les nouveautés de 2013 : une piste de karting électrique accessible dès 6 ans, une initiation à l'équitation en musique,

un coin réservé aux parents où trouver idées et bons plans, la découverte en avant-première de tablettes, applications numériques et autres jeux vidéo et la finale du Chima Tour Lego.

Du 19 au 23 octobre de 10 h à 18 h. Entrée gratuite pour les enseignants et les moins de 4 ans, 6 € jusqu'à 14 ans, 12 € pour les adultes.

**Piébiscité par tous**, le numérique tend à effacer progressivement la frontière entre les genres.

tension physique qui lui permet de contrôler avec ses manettes les figurines qu'il pose sur une base.

Mais, concernant le sport, dont la pratique se développe dès 4 ans, les préférences se démarquent à nouveau en fonction du sexe. Si les garçons favorisent en première place les arts martiaux, l'équitation reste le sport le plus pratiqué par les filles de 4 à 12 ans. En réservant un accueil aux bébés cavaliers, le Club hippique de la forêt de Moulière démontrera même, avec des poneys doux et adaptés aux petites tailles, qu'un éveil à l'équitation est possible dès 12 mois ! Voilà qui devrait surprendre Clara, jeune élève de sixième férue de cheval depuis deux ans. Si la plupart de ses week-ends sont consacrés à l'exercice de son sport favori, le reste du temps, cette petite brune de 11 ans chouchoute sa collection de Monster High. Inspirées du fantastique, ces figurines un brin gothiques et plutôt effrayantes semblent être le pendant sombre de la Barbie blonde et souriante. « Si les Barbie apparaissent désormais aux yeux de Clara comme des femmes trop sages ou trop parfaites, les Monster High développent son imagination. Leur physique étrange, leur look gothique, lui permettent de leur inventer des aventures irréelles qu'elle verbalise souvent avec humour », explique sa mère. Leur histoire porte pourtant toujours sur un schéma classique, proche de Disney, avec un papa, une maman, des gentils et des méchants. » Tout change, rien ne change...

■ CLARA GÉLIOT

## Sport : une nouvelle taxe en vue pour les chaînes de télévision.

Le gouvernement veut compléter la taxation des compétitions sportives retransmises à la télévision. L'objectif : créer un fonds de soutien à la production d'événements sportifs non médiatisés.

Evoqué dans l'été, le projet de taxe complémentaire à la « taxe Buffet » sur la diffusion des événements sportifs se précise. Cette nouvelle taxe, qui vise à soutenir la diffusion des sports peu ou pas médiatisés, devrait être calée d'ici à la fin de l'année et inscrite dans la prochaine loi de finances rectificative.

Elle se présente comme un complément de la taxe Buffet, qui grève à hauteur de 5,5 % du montant des droits cédés les organisateurs d'événements sportifs basés en France, par exemple la Ligue de Football Professionnel. Problème : un certain nombre de détenteurs de droits, basés à l'étranger, échappent à cette taxe. Le gouvernement a ainsi imaginé une nouvelle taxe de 5 % qui s'appliquerait, cette fois, aux chaînes de télévision, pour toutes les compétitions sportives qui se déroulent dans l'Hexagone, mais sont organisées par des tiers basés à l'étranger. Le match de Ligue des champions de football PSG-Benfica serait par exemple concerné, la coupe européenne étant l'apanage de l'UEFA, l'instance de tutelle du foot européen. Un match de rugby France-Irlande du tournoi des Six Nations le serait tout autant.

### Une aide financière à la production

Les sommes collectées serviraient à alimenter un fonds dédié à la production des événements sportifs non médiatisés \_ donc des disciplines mineures \_, lequel relèverait du Centre National du Développement du Sport (CNDS). En substance, une fédération ou une ligue aurait la possibilité de se tourner vers le CNDS pour obtenir son concours, au moins partiel, afin de conclure un accord avec une chaîne. Sur le papier, le manque d'audience supposé d'un événement, et donc la difficulté à le rentabiliser, serait ainsi compensée.

Naturellement, les chaînes hurlent contre cette nouvelle taxe. « Pourquoi n'a-t-on pas imposé aux ayants droit d'avoir une représentation fiscale en France, pour pouvoir les taxer ? », s'étonne le patron d'un groupe audiovisuel. « Il n'est pas normal que les télévisions, qui payent des droits sportifs, payent aussi une taxe Buffet à la place de ceux qui engrangent l'argent des droits », s'insurge Daniel Bilalian, le patron des sports de France Télévisions. Le ministère des Sports, soucieux de la pluralité des disciplines bénéficiant d'une exposition télévisuelle, indique cependant que l'impact de la taxe serait « limité ». Il en estime ainsi le coût à 300.000 euros pour France Télévisions, soit, assure-t-il, 0,15 % de son budget sport. Il ajoute que toutes les chaînes pourraient bénéficier du fonds d'aide à la production, qui compenserait ainsi la taxe. Encore faudrait-il que celles-ci acceptent de diffuser des disciplines mineures. « Ce que nous diffusons, nous ne le choisissons pas en fonction d'une prime, mais dans l'intérêt du téléspectateur », rétorque Daniel Bilalian.

**Par Fabienne Schmitt;christophe Paliere**

## EPERON : LECOMTE ÉCRIT À LE FOLL

Après avoir pris connaissance du rapport du Comité stratégique des courses hippiques intitulé "Filière hippique : réformer pour pérenniser un modèle d'excellence", le président de la Fédération française d'équitation, Serge Lecomte, fait part de son avis au ministre de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Stéphane Le Foll. Il souhaite que le fonds EPERON soit distribué uniquement en faveur des courses et compétitions qui sont, selon lui, le moteur de l'économie équine.

Objet : Rapport du Comité stratégique des courses hippiques

Monsieur le Ministre,

La Fédération française d'équitation a eu connaissance du rapport du Comité stratégique des courses hippiques intitulé "Filière hippique : réformer pour pérenniser un modèle d'excellence."

Ce rapport concerne les courses hippiques mais également les sports équestres, notamment à travers le fonds EPERON.

Nous sommes à ce titre surpris de ne pas avoir été associés aux points concernant le domaine sportif, alors qu'il concerne en premier lieu la FFE placée sous tutelle de votre ministère et du ministère des Sports.

Le contexte économique actuel impose une concentration des moyens vers des actions génératrices de compétitivité.

Dans le domaine des chevaux de sport, c'est indéniablement l'organisation des compétitions et les cavaliers qui y participent qui créent la seule plus-value possible pour l'élevage français.

La compétition est en effet le seul moteur qui permette aux éleveurs d'inscrire leur production dans une véritable logique économique.

La réussite sportive d'un cheval valorise son naisseur, son éleveur, son vendeur, son cavalier, son stud-book, son pays. Cette valorisation rejaillit sur ses ascendants, descendants et collatéraux. Elle permet à la filière cheval de vivre, à la France d'exporter l'excellence de sa production et à notre élevage de se maintenir parmi les plus performants du monde.

Si votre ministère souhaite soutenir l'élevage des chevaux de sport en France, c'est au niveau des organisateurs d'événements sportifs et des cavaliers de compétition équestres en particulier les compétitions internationales que son intervention sera efficace.

Une aide financière saupoudrée à des fins d'animation de la filière à un cheptel hors cible ne peut générer qu'une production d'invendus qui décourage ses acteurs. Cela reviendrait à subventionner l'élevage des chevaux de courses en ne consacrant aucun gain aux propriétaires et jockeys des gagnants.

J'ai l'honneur, par la présente, de vous solliciter pour orienter clairement le fonds EPERON vers les organisateurs, cavaliers et propriétaires de chevaux de compétitions équestres afin d'obtenir le maximum d'effet d'entraînement et d'efficacité des aides consacrées au cheval.

Cela aurait une véritable cohérence de solidarité entre le monde des courses et celui des sports équestres. Je me tiens à votre entière disposition pour développer ces questions avec votre cabinet et avec vous-même.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma très haute considération.

Serge Lecomte

DG

Retrouvez aussi l'article sur : <http://www.grandprix-replay.com/>



## Dubourg nouveau DTN

La Fédération Française d'Équitation a annoncé mercredi la nomination de Sophie Dubourg au poste de Directrice Technique Nationale. Elle succède à Pascal Dubois dans cette fonction. *«Ma nomination au poste de DTN concrétise mon implication auprès de la Fédération Française d'Équitation et des sports équestres, a commenté Dubourg, qui était DTN Adjointe en charge du Saut d'obstacles international depuis Janvier 2011. Je vais poursuivre une contribution pertinente et efficace en faveur de l'équitation et de toute la filière cheval.»*

## Devenir copropriétaire d'une écurie de course pour 120 euros



Un haras propose au grand public de devenir propriétaire de ses trotteurs de course pendant deux ans. Ils bénéficieront de «30% des gains et bien d'autres expériences», avance la porte-parole du projet.

L'**économie participative** touche décidément tous les pans de la société! Après le covoiturage, les espaces de travail partagés, les maisons de vacances échangées, c'est désormais au tour des écuries d'être collaboratives. Ainsi, les écuries Philippe Ferré, du nom de l'entraîneur des trotteurs installé à Beaumont-Pied-de-Boeuf (Sarthe), proposent à 3500 personnes de devenir collectivement propriétaires de ses **chevaux de course**. «Nous proposons à ceux qui le souhaitent de devenir partenaire de notre écurie», explique Yannick Ferré, épouse de Philippe Ferré, qui a piloté le projet. «Il suffit de verser 120 euros pour prendre une part de notre écurie de trotteurs qui compte aujourd'hui 16 chevaux de course et 20 pour la prochaine saison, si le projet aboutit. En contrepartie, nous reverrons, pendant 2 ans, 30% des gains réalisés par les chevaux ainsi qu'un droit d'accès aux écuries. Nous organiserons également des tirages au sort pour remporter des places de choix sur les grands prix, des casquettes, tee-shirts...aux couleurs de l'écurie».

### «Des petits joueurs peuvent prendre des parts dans une écurie de course»

Yannick Ferré, qui a piloté le projet

«Le concept est nouveau en France et vise à permettre aux petits joueurs de prendre des parts dans une écurie de course. L'idée est également de ramener plus de monde sur les hippodromes!», ajoute la porte-parole du projet.

Côté réglementation, Philippe Ferré a présenté son projet à un juge puis à Bercy et au service des douanes. La société mère du trot doit également encore donner son feu vert. Pour voir le jour, le projet doit toutefois compter un minimum de participants. «Nous clôturerons les inscriptions sur notre site au 31 décembre et nous visons un minimum de 3500 participants, si ce seuil n'est pas atteint nous prolongerons les inscriptions. Et si nous avons davantage de participants, nous agrandirons encore l'écurie et multiplierons ainsi les chances de remporter les courses et de partager les gains».

En attendant, des tracts ont déjà été distribués et les adhésions sont disponibles sur le site, précise Yannick Ferré. La passionnée ajoute que le projet a déjà reçu des retours positifs de l'étranger: l'Angleterre, l'Espagne ou l'Australie ont déjà manifesté des marques d'intérêt. Les époux Ferré préviennent: les futurs partenaires ne gagneront peut être pas des millions. Par exemple, l'an dernier, l'écurie a remporté pour près de 400.000 euros de gains.

## Sébastien Mourier champion de France d'attelage



SÃ©bastien Mourier, champion de France d'attelage

**Tout juste deux ans qu'il a repris la compétition et le voilà déjà champion de France d'attelage en série Élite. Depuis dimanche, le titre est officiel pour le Clayettois Sébastien Mourier.**

C'est un ami qui lui a remis le pied à l'étrier en 2011, deux ans après que Sébastien Mourier a ouvert son haras à La Clayette. Une timide remise en jambes, jusqu'à ce début d'année, quand Sébastien se lance "dans une vraie saison". Parce que champion de France d'attelage, le jeune compétiteur a déjà remporté ce titre en 2011, "mais c'était pour la petite série, pas pour ce championnat d'élite!".

Cette année, le professionnel (soutenu par la Fédération Française d'Équitation et les Haras Nationaux) a décidé de se frotter aux plus grands en disputant non seulement les France Elite ce week-end, mais aussi les championnats d'Europe fin septembre (16e et 1er Français sur 34 compétiteurs européens). Un niveau différent, plus élevé, car international, en vue des Mondiaux de 2014, pour lequel le champion se prépare au travers d'épreuves régulières dans divers pays. "Il s'agit de manches qualificatives pour la coupe du monde qui a lieu tous les deux ans. Donc jusqu'à la prochaine en 2014, je participe à chacune d'elles. "

Après la Hollande et l'Allemagne, c'est finalement en Croatie que Sébastien a commencé vraiment à se sentir plus à l'aise, et à prendre son rythme avec ses chevaux. Au point qu'à ce stade des épreuves internationales, le meneur se place 25e mondial sur 70 compétiteurs. Un niveau que le nouveau champion de France compte bien encore améliorer, jusqu'à la prochaine coupe.

## Saut d'obstacles: Michel Robert tire sa révérence



Michel Robert, exemple de la longévité en équitation, renonce à la compétition de haut niveau, à bientôt 65 ans et après 44 ans de carrière internationale, a annoncé mercredi la [Fédération](#) française d'équitation (FFE) sur son site [internet](#).

"J'ai mûri cette décision depuis quelques temps déjà. Je pense que c'est le bon moment, car j'ai envie de vivre autre chose. Surtout une envie de consacrer plus pleinement mon temps à la transmission de mon expérience et de mes compétences", explique le cavalier rhônalpin sur le site.

Surnommé "le maître", en raison de son style tout en harmonie, à l'écoute de ses montures, Robert était le cavalier français le plus titré en activité, fort de médailles aux JO, Mondiaux et championnats d'Europe.

De l'équipe championne du monde en 1982 à Dublin, il a aussi remporté deux médailles en bronze aux jeux Olympiques (1988 et 1992), toujours par équipes. En 1994 à La Haye, il a été double vice-champion du monde (individuel et par équipes), en selle sur Sissi de la Lande.

Pour le sélectionneur national Philippe Guerdat, "le saut d'obstacles français de haut niveau perd un immense cavalier mais garde un grand homme de cheval".

"Améliorer la vie des chevaux et des cavaliers, voilà un challenge qui me motive encore plus que jamais pour l'avenir. Cette mission, je souhaite l'accomplir à travers des stages. (...) Bien sûr je vais continuer à monter à cheval, car mon envie de progresser et de faire progresser les chevaux est toujours aussi profonde, comme elle l'a été toute ma vie. Ma passion reste intacte", a ajouté Robert sur son site internet Horse Academy.

Né le 24 décembre 1948 à Corbelin, dans l'Isère, Robert a installé son écurie dans ce département, à Moras.

Le cavalier poids plume fera ses adieux au haut-niveau lors du salon Equita' [Lyon](#), début novembre.

"Pour Oh d'Eole, Nénuphar Jac, Catapulte et Quirha de P'Aime (ses chevaux de concours, ndlr), ils sont toujours dans mes écuries. Rien n'est encore décidé en ce qui les concerne", a précisé le doyen du CSO tricolore.



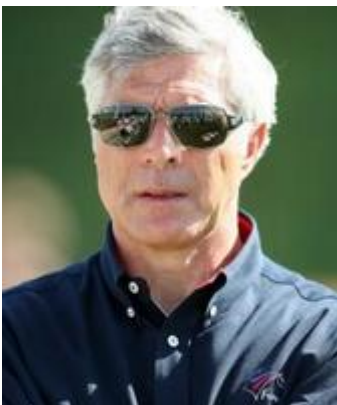
17 octobre 2013

## *FFE : Thierry Pomel, une expertise pluridisciplinaire !*



**Sélectionneur des jeunes cavaliers de saut d'obstacles et des cavaliers seniors de division 2, Thierry Pomel se voit chargé d'une nouvelle mission par la Fédération Française d'Équitation.**

Habitué du haut niveau en ayant été lui-même membre de l'équipe de France de saut d'obstacles – Thierry Pomel avait été notamment Vice-champion du monde en individuel et par équipes à Rome en 1998 (Thor des Chaines) – **Thierry Pomel** partageait jusqu'ici son expérience dans la discipline du saut d'obstacles auprès de la jeune génération et des cavaliers seniors de deuxième division. A partir de ce mercredi 16 octobre, à la demande de **Thierry Touzaint**, entraîneur national de Concours Complet, **Thierry Pomel** interviendra également sur la préparation à l'obstacle des équipes de France de complet.



A quelques mois des grands rendez-vous sportifs, cette optimisation des compétences est perçue comme judicieuse par **Sophie Dubourg**, Directrice Technique Nationale : « *Dans le cadre de la poursuite de nos objectifs sportifs pour les Jeux Equestres Mondiaux FEI Alltech 2014 en Normandie Thierry Pomel complétera la préparation des cavaliers de complet. Il garde néanmoins ses missions auprès des cavaliers de CSO.* »

**Michel Asseray**, Directeur Technique National Adjoint en charge du concours complet félicite l'arrivée de son confrère : « *L'expertise de Thierry Pomel sur le saut d'obstacles sera un réel soutien technique pour atteindre nos objectifs sportifs. Etant lui-même un ancien cavalier de haut niveau, son œil et ses conseils représentent une plus value certaine pour nos équipes.* »

Source communiqué



**ÉQUITATION**

# Michel Robert arrête

**C'EST** à soixante-quatre ans que Michel Robert, l'un des meilleurs et des plus expérimentés cavaliers français, a décidé de mettre un terme à sa carrière sportive de haut niveau.

« J'ai mûri cette décision depuis quelque temps déjà. Je pense que c'est le bon moment, car j'ai envie de vivre autre chose... a-t-il déclaré, sur son site Horse Academy, faisant valoir une envie « de consacrer plus pleinement mon temps à la transmission de mon expérience et de mes compétences. Améliorer la vie des chevaux et des cavaliers, voilà un challenge qui me motive encore plus que jamais pour l'avenir ». Multimédaillé en équipe de

France (dont une médaille d'or par équipes au Championnat du monde en 1982, quatre médailles d'argent par équipes en Championnat d'Europe dont la dernière en 2011, deux médailles d'argent individuelles aux Mondiaux 1994 et aux Championnats d'Europe 1993), Michel Robert continuera de monter à cheval, et compte toujours dans ses écuries quelques chevaux très compétitifs (Oh d'Eole, Nenuphar Jac, Cata-pulte).

Le cavalier de la région Rhône-Alpes pourrait alors choisir de tirer sa révérence chez lui, devant son public, lors du réputé CSIS\* de Lyon (3 novembre), ce qui serait la plus merveilleuse des sorties. **L. T.**

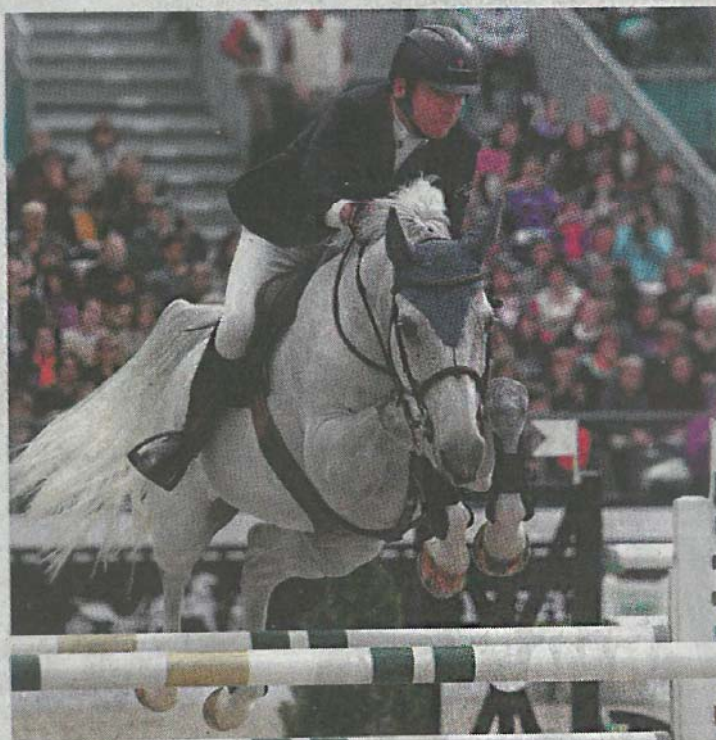


Photo Laurent Argueyrolles / L'Équipe



# Des tribunes

REGARD SUR L'ACTUALITÉ

## Championnats d'Europe Des rires et des questions

Les championnats d'Europe étaient le dernier grand test pour les cavaliers français avant les JEM 2014 de Normandie. Le bilan est sans surprise. Le CSO est à son niveau, c'est-à-dire parmi le meilleur du monde, concrétisé, à Herning au Danemark, par la victoire de Roger-Yves Bost (*ci-dessous*), 47 ans, en selle sur sa phénoménale Castle Forbes Myrtille Paulois, au terme de cinq parcours sans faute. En équipes, les Français échouent au pied du podium, à moins d'une barre, ce qui est infime sur plusieurs jours de concours, mais qui montre aussi combien le niveau est relevé. À rebours, le dressage n'a pas apporté

de la FFE qui a réussi à faire de l'équitation un sport de masse (en dix ans, le nombre de licenciés est passé de 400 000 à 700 000). Mais cette croissance a un revers : beaucoup de cavaliers croient que l'équitation n'est qu'un loisir et plus un sport et que pour arriver à un certain niveau, en caricaturant à peine, il suffit de peu d'efforts et du "ludique", alors que tout le monde sait que tout sport est synonyme de rigueur et de sacrifices. Il est paradoxal que dans trop de centres équestres, les jeunes cavaliers ignorent tout des grands cavaliers français (quelle différence avec le football où, dans chaque petit club, tous connaissent par cœur l'effectif de leurs équipes préférées !). Bref, cette "massification" s'est faite au détriment de l'exigence et le haut niveau est devenu le parent pauvre.

Et pourtant, ce n'est pas incompatible : l'Allemagne affiche 800 000 licenciés et collectionne les podiums (médaillon d'or en individuel et par équipes en complet, médaille d'argent par équipes en CSO aux derniers championnats d'Europe). « *Il est vrai, constate un responsable fédéral, qu'ils ont un encadrement solide, et une formation de base exigeante.* » Et que dire des Anglais, qui dès qu'ils ont su qu'ils allaient obtenir l'organisation des Jeux de 2012 ont tout fait pour être les meilleurs, et ils l'ont été dans les trois disciplines, notamment en dressage où ils sont médaillon d'or, alors que ce n'est pas vraiment leur spécialité (et ils ont confirmé leur niveau aux Championnats d'Europe !).

Le haut niveau passe par une formation solide, une recherche de capitaux, des incitations fiscales (pour intéresser les propriétaires, mais il ne faut pas trop rêver !), des syndicats de chevaux, car la FFE ne peut évidemment pas tout et l'assistant a ses limites. Cela passe aussi par un autre traitement médiatique – en dépit de sa remarquable couverture, la chaîne Equidia reste, hélas, confidentielle. Mais lorsque l'on considère l'équitation davantage comme un loisir que comme un sport, il ne faut pas s'étonner d'un tel silence. N'oublions jamais que l'équitation est un art autant qu'un sport, un sport où « *la perfection des choses simples* » chère au général L'Hotte doit prédominer.



J. SOHET/L'ÉQUIPE/IFP

jeux Olympiques –, la France perd de son aura dans les grandes échéances mondiales. Souvenons-nous que les Jeux de Londres avaient été un échec (31<sup>e</sup> place au dressage pour Jessica Michel, pas de podium en CSO et en complet).

Les raisons avancées sont multiples : difficultés pour les cavaliers de vivre de leur sport (leurs bons éléments sont vendus), difficultés de fidéliser des propriétaires et, peut-être également, manque d'une vraie politique sportive menée par la FFE. Certes depuis de nombreux mois, la fédération essaie de combler le retard mais cela suffira-t-il ? Au fond, c'est tout le dilemme

## Évasion

### Explorer le monde à cheval

Quel homme de cheval ne rêve de découvrir le monde du haut de sa selle, de partager l'existence des derniers peuples cavaliers, ou de randonner durant quelques jours à l'ancienne, suivi d'un cheval de bât portant l'attirail nécessaire à la vie sous les étoiles ? Depuis plus de quarante ans l'agence Cheval d'aventure fait de ce rêve une réalité accessible. Créée en 1972 à l'occasion d'une expédition en Colombie, où des cavaliers européens allaient accompagner les *vaqueros* à l'époque des grands rassemblements de troupeaux, l'organisation s'est développée avec un tel succès qu'aucun recoin de la planète ne lui a échappé. Le goût de l'aventure et des che-



CHEVAL D'AVENTURE

mins de traverse, la passion du cheval et des rencontres : tel est l'esprit qui continue d'inspirer Cheval d'aventure. Composée d'une douzaine de conseillers et d'accompagnateurs, possédant une connaissance approfondie des chevaux, des traditions équestres et des pays de destination, l'équipe de Cheval d'aventure propose plus de 200 itinéraires équestres en Europe, Afrique, Proche-Orient, Asie, Amérique du Nord et du Sud. L'offre est vaste et d'une diversité impressionnante : du séjour équestre dans une *quinta* espagnole ou un ranch américain à un stage de dressage au Portugal ou en Italie, du convoi de troupeaux avec des cow-boys à de lointains safaris à cheval, au Kenya, en Tanzanie, au Botswana ou en Afrique du Sud. Ces séjours et randonnées s'adressent à des cavaliers de tous niveaux (le degré de difficulté est précisé) et beaucoup permettent à un accompagnateur non équitant ou à l'ensemble d'une famille d'y participer.

Cheval d'aventure, 2, rue Vaubecour, 69002 Lyon.

Rens. : 04.82.53.99.89 et [www.cheval-daventure.com](http://www.cheval-daventure.com)